



La Bourgogne reste forte sur ses marchés, malgré la faible récolte 2016

Bourgogne, le 20 septembre 2017



© BIVB / Aurélien Ibáñez

La Bourgogne est en pleines vendanges et les vignerons sont dans l'attente d'une récolte 2017 plus généreuse, qui permettra, pour certains, de consolider leurs parts de marchés et, pour d'autres, de réinvestir des circuits de distribution délaissés par manque de vin.

Après la récolte 2016, historiquement basse (-18% / 2015, soit 1,223 million d'hectolitres), les sorties de la viticulture et les volumes de transaction, en particulier sur les appellations les plus touchées, ont souffert d'importants déficits. En revanche, les appellations indemnes d'accidents climatiques poursuivent leur croissance à l'export (États-Unis, Royaume-Uni, Canada) et sur les circuits de distribution français.

Grâce aux récoltes 2014 et 2015, la Bourgogne est remontée au-dessus du seuil très critique des 8 mois de stock à la viticulture. Les premières estimations sont proches des 10 mois pour la campagne 2016-2017. Mais, la prudence reste de mise, la Bourgogne devant une nouvelle fois composer avec une récolte (2016) inférieure à la moyenne des 5 dernières années jusqu'à la mise en marché du millésime 2017.

Un marché régional très hétérogène selon les appellations

Les récoltes 2014 et 2015 avaient permis de reconstituer, en partie, les stocks de vins. La petite récolte 2016 a une nouvelle fois ralenti le marché régional. Ce constat n'est toutefois pas homogène : les appellations n'ayant pas souffert des intempéries (gel, grêle) ont pu poursuivre leur développement.

■ Sorties de propriété à 11 mois de campagne (1^{er} août 2016 - 30 juin 2017)

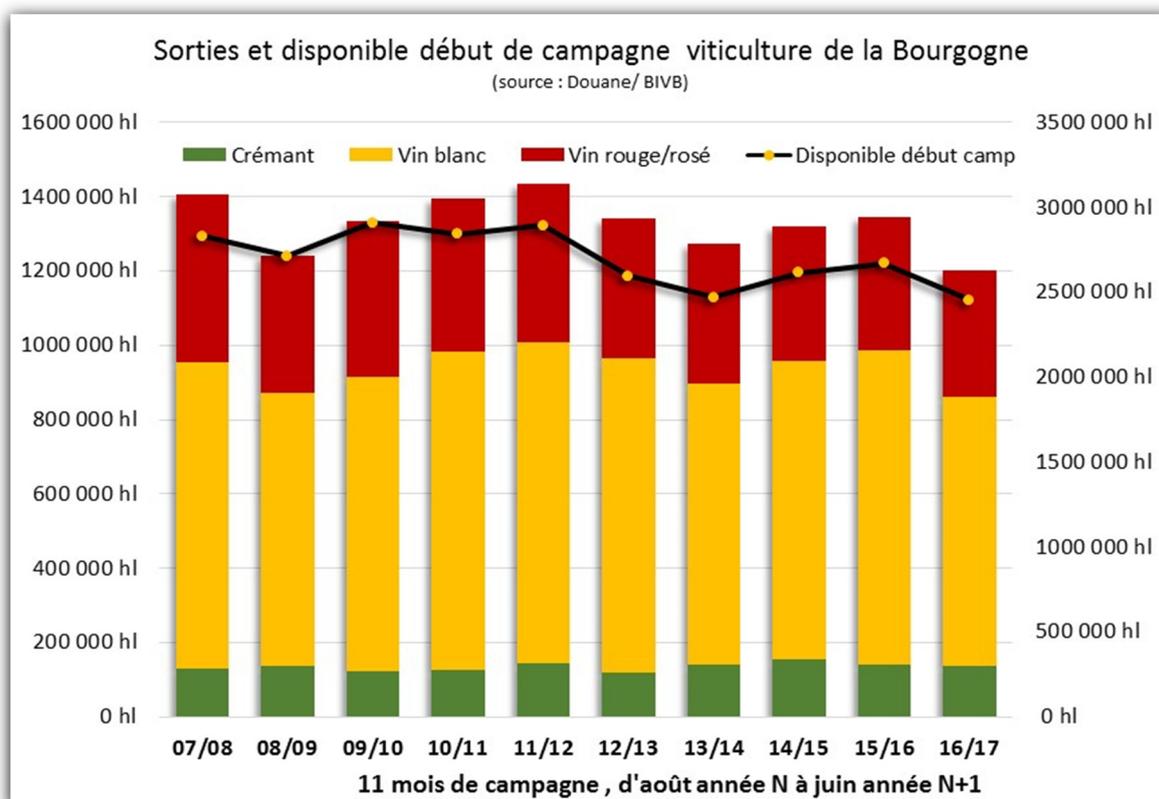
Le global des vins blancs de Bourgogne (725 603 hectolitres, soit 60 % des volumes de sortie) est en baisse de -14 % (comparé aux 11 mois du 1^{er} août 2015 au 30 juin 2016), avec des grandes différences suivant les secteurs, touchés ou non par le gel de printemps :

- les appellations **Régionales en blanc du Mâconnais** progressent de 5 % (24 % des volumes blancs)
- les sorties des appellations du **Chablisien** (30 % des volumes blancs) chutent de -25 % (par rapport à la même période du 1^{er} août 2015 - 30 juin 2016)

Les vins rouges et rosés baissent de - 6 % (- 11 % / moyenne 5 campagnes). Là aussi, des disparités existent suivant l'impact des aléas climatiques :

- les Régionales Bourgogne rouges (338 799 hl, 25 % des volumes rouges) progressent de + 2,7 % / 1^{er} août 2015 - 30 juin 2016
- les Mercurey rouges augmentent de 9,7 %
- les appellations Bourgogne Hautes Côtes de Nuits et Bourgogne Hautes Côte de Beaune rouges chutent de - 19 % (10 % des volumes rouges)

Sur cette même période, les sorties de la viticulture du Crémant de Bourgogne baissent de - 3 % (136 716 hl).

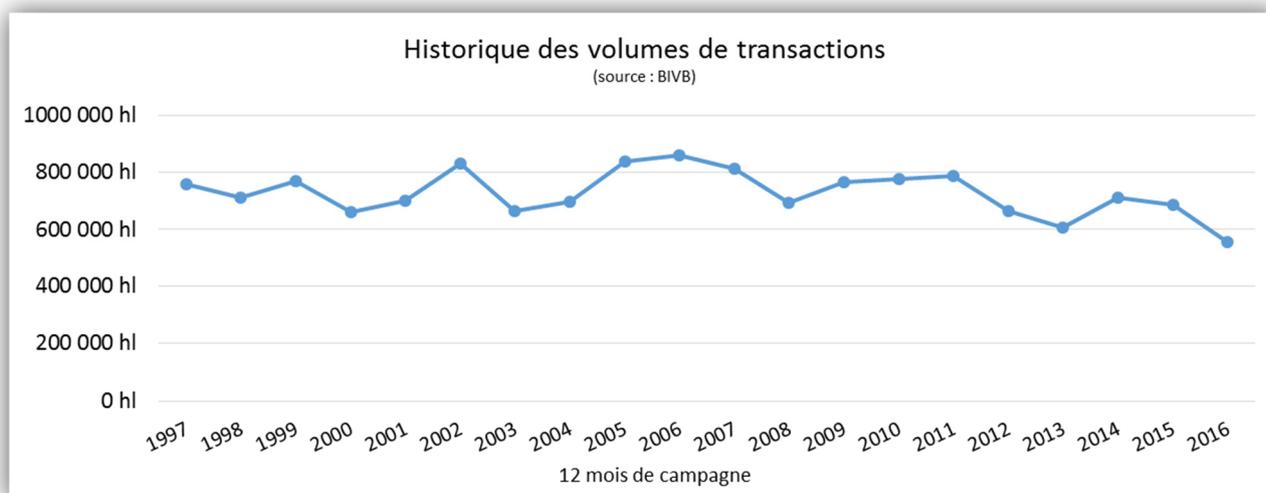


■ Transaction

Sur ces 20 dernières années, la Bourgogne n'a jamais connu des volumes de transactions aussi bas pour la catégorie des vins tranquilles (675 803 hl pour la campagne 2016-2017). Ces volumes chutent de - 18,9 % (campagne 2016-2017 / campagne 2015-2016), - 19,4 % / moyenne des 5 dernières campagnes et - 24,3 % / moyenne des 10 dernières campagnes.



En revanche, les volumes du Crémant de Bourgogne progressent : + 13 % (campagne 2016-2017 / campagne 2015-2016), + 15,4 % / moyenne des 5 dernières campagnes et + 20,2 % / moyenne des 10 dernières campagnes.



À l'instar du volume des sorties de la viticulture, l'hétérogénéité des volumes de transaction par appellation est importante :

- l'AOC Régionale blanc Mâcon avec nom de commune progresse de + 5 % (campagne 2016-2017 / campagne 2015-2016)
- l'AOC Montagny (y compris Montagny Premier Cru) performant : + 68 %,
- l'AOC Régionale Bourgogne rouge augmente ses volumes de transaction de + 11 % (33 % des volumes de vins rouge du vignoble)
- l'AOC Coteaux Bourguignon rouge affiche + 31 %
- l'AOC Mercurey rouge évolue de + 9,4 %
- les AOC de Chablis chutent de - 36,6 % sur le total des transactions, essentiellement sur celles portant sur le millésime 2016 (- 49,7 % à elles seules)

Les volumes d'achat du négoce pour le millésime 2016 représentent 85,5 % des volumes de transaction de cette campagne, soit 577 884 hl pour le millésime 2016 sur 675 803 hl de transactions.

Les volumes récoltés en 2016 impactent directement la prévision du stock global de la viticulture pour la fin de campagne 2016-2017. A 11 mois d'exercices, l'estimation des stocks à la viticulture est d'un peu plus 1,2 million d'hectolitres (disponible début de campagne 2015-2016 moins les 11 mois de sortie de la viticulture 2016-2017), soit une baisse de - 5 % /estimation des 11 mois du stock global de la viticulture 2015-2016. La Bourgogne a déjà connu cette situation durant la campagne 2012-2013, quand les petites récoltes de 2010 et 2012 avaient sérieusement impacté les stocks de la viticulture. L'arrivée d'un millésime 2017, plus généreux et de belle qualité permettra à la Bourgogne de disposer d'un nouveau souffle sur ses marchés.

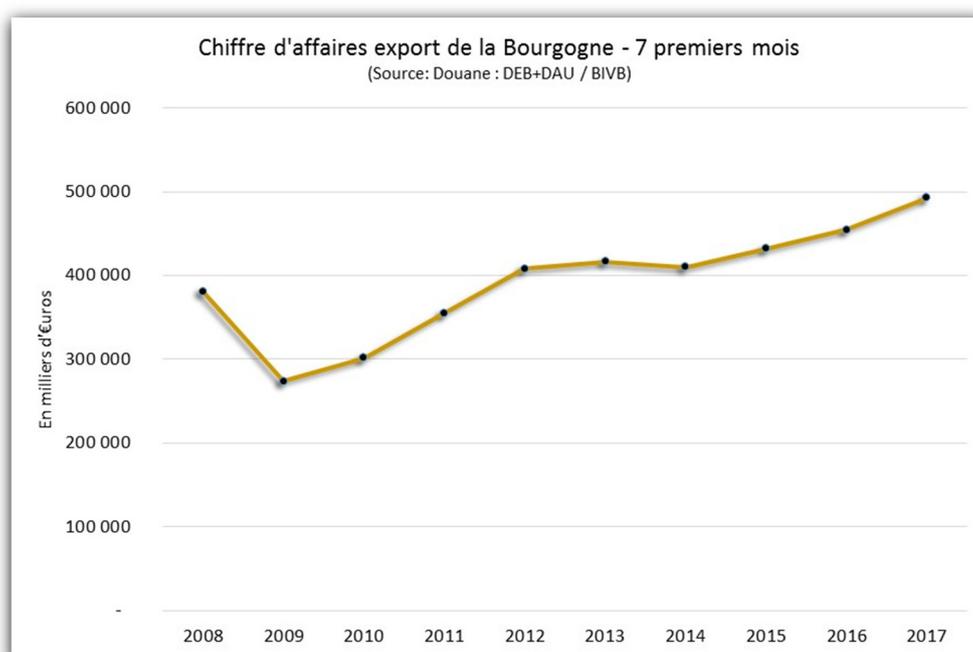
Export : la Bourgogne regagne des parts de marché sur certaines appellations

Bien que les deux récoltes 2014 et 2015 aient généré un nouveau disponible, la Bourgogne doit composer avec le déficit des volumes de 2016 pour certaines appellations. Au global, sur les 7 premiers mois 2017, les vins de Bourgogne exportés baissent de - 2 % en volume (- 997 700 équivalent bouteilles), mais progressent de + 8,3 % en chiffre d'affaires (+ 37,9 millions d'euros).

Les vins du Chablisien, très touchés par les accidents climatiques en 2016 et qui représentent 36 % des vins blancs de Bourgogne exportés, font face à une chute de - 16 % en volume, soit une perte de près 2 millions de bouteilles à l'export.

Hors Chablisien, le nombre de bouteilles exportées par la Bourgogne progresse de 1 million de bouteilles, soit + 3,3 % sur les 7 premiers mois 2017.

Le chiffre d'affaires poursuit sa croissance et atteint 492,7 millions d'euros, soit un nouveau record pour la période concernée (7 premiers mois d'exercice). Ce chiffre d'affaires est réalisé à 51 % par les vins blancs, 45 % par les vins rouges et 4 % par le Crémant de Bourgogne.

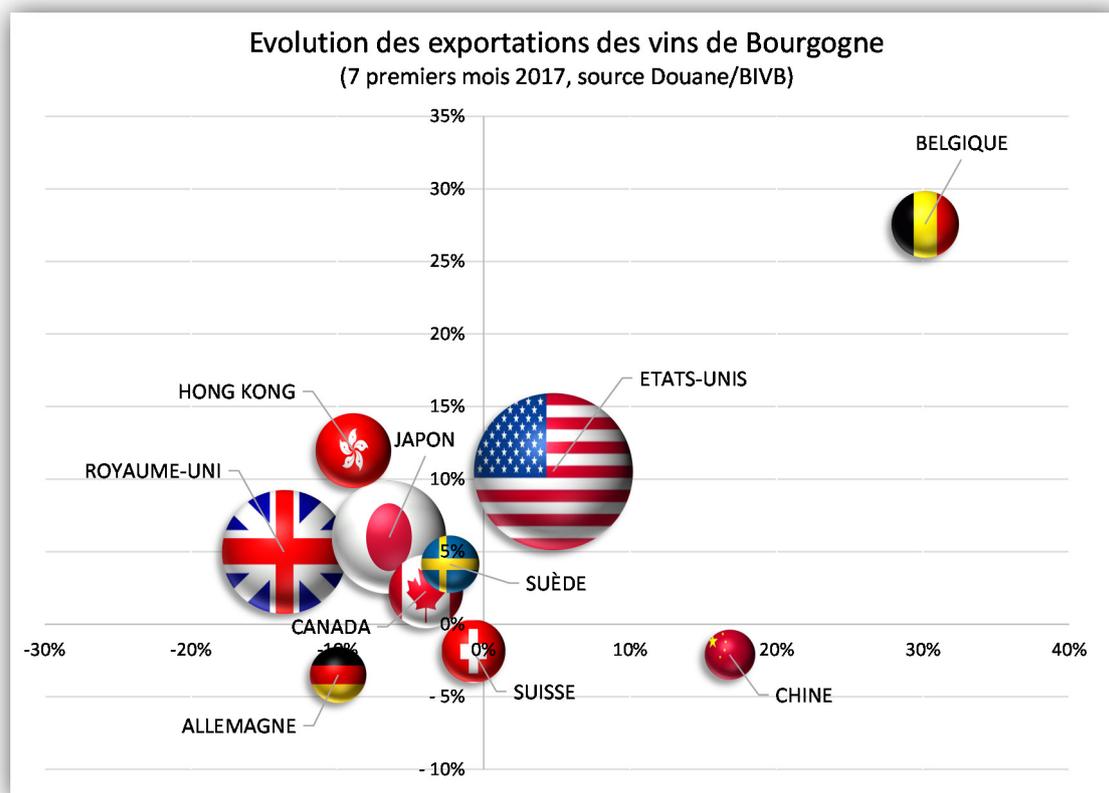


Les principaux marchés d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie affichent de très beaux résultats en chiffre d'affaires. Ils permettent à la Bourgogne d'atteindre ce nouveau record. Les croissances des volumes exportés sont à l'image de la récolte 2016, très hétérogène selon les appellations.

- ▶ **Les États-Unis et le Canada** poursuivent leur croissance en chiffre d'affaires avec la plupart des appellations de Bourgogne.
- ▶ **En Europe, le Royaume-Uni et la Suède** retrouvent une croissance en valeur, après des reculs en 2014 et 2015. La **Belgique** performe sur les 7 premiers mois 2017, mais c'est un retour à des chiffres connus en

2014. Les exportations de vins de Bourgogne souffrent sur d'autres marchés européens, en particulier l'**Allemagne** (- 10 % en volume et - 3,5 % en chiffre d'affaires sur les 7 premiers mois 2016).

- **Japon et Hong Kong** continuent de voir leur chiffre d'affaires évoluer, alors que la Chine progresse en volume.



Lire ce graphique :

Taille des bulles proportionnelle au poids du marché dans le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne à l'export sur la période

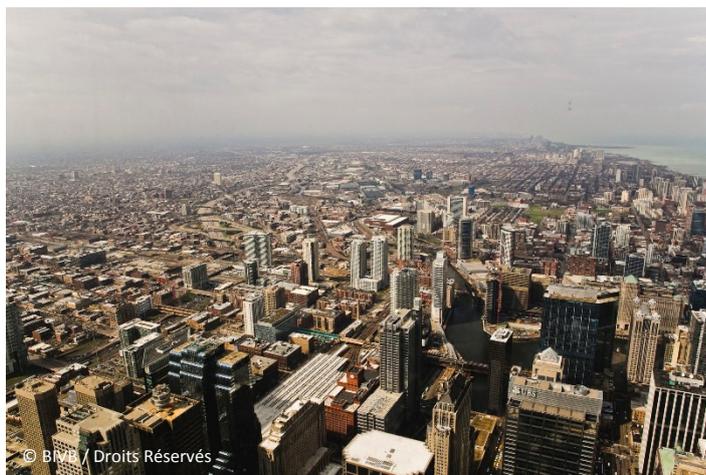
- Axe horizontal : évolution en volume par rapport à la même période en 2016
- Axe vertical : évolution en valeur par rapport à la même période en 2016

■ L'Amérique du Nord confirme sa position de leader

Les exportations de vins de Bourgogne en Amérique du Nord poursuivent leur croissance en volume (+ 2,3 % sur les 7 premiers mois 2017), après avoir souffert du manque de disponible en 2013 et 2014. Cette évolution s'accompagne d'une nouvelle hausse du chiffre d'affaires (+ 8,9 %), soit un gain de 16,6 millions d'euros.

Les États-Unis, premier marché export de Bourgogne, doivent en partie leur performance à une parité euro/dollar qui reste favorable. Sur les 7 mois 2017, les États-Unis ont réalisé 24 % du chiffre d'affaires des vins de Bourgogne, contre 17 % en 2009. La Bourgogne reste cependant vigilante, car la politique protectionniste du gouvernement Trump pourrait mettre en œuvre des barrières douanières et sanitaires plus contraignantes.

Avec une progression de + 4,7 % en volume, la bonne santé des vins de Bourgogne sur le marché américain se confirme sur les 7 premiers mois 2017. La Bourgogne a commercialisé aux États-Unis 21 % de ses exportations en volume, soit presque 10 millions de bouteilles en 7 mois. Un nouveau record pour la Bourgogne. En 10 ans, elle a augmenté ses ventes sur ce marché de 1,4 million de bouteilles (7 premiers mois 2017 / 7 premiers mois 2008).



Les appellations du Mâconnais sont les premières bénéficiaires de ces bons résultats, en volume et en chiffre d'affaires, avec un gain de près de 215 420 bouteilles et 2,2 millions d'euros sur les 7 premiers mois 2017. Les appellations Régionales Mâcon en blanc et les Village du Mâconnais progressent en volume (+ 13 % et + 5,6 %) et en chiffre d'affaires (+ 22 % et + 12 %).

Les appellations Régionales Bourgogne rouges évoluent également : + 13,4 % en volume.

Le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne au Canada affiche une croissance significative. Au cours des 7 premiers mois 2017, le chiffre d'affaires de la Bourgogne progresse de + 2,3 %, porté par les vins blancs (+ 4 % sur la période).

Les appellations Régionales Bourgogne en blanc dépassent leur record de 2016 : plus de 1 million de bouteilles exportées, pour 5,6 millions d'euros de chiffre d'affaires sur les 7 premiers mois 2017.

Le second groupe d'appellations les plus exportées, Chablis et Petit Chablis, connaît aussi une croissance en continu depuis plus d'une dizaine d'années, passant de 207 000 bouteilles (7 premiers mois 2005) à près de 690 000 bouteilles exportées sur les 7 premiers mois 2017.

L'accord de libre-échange (barrières tarifaires et non-tarifaires) entre l'Union européenne (UE) et le Canada (CETA) va être appliqué « provisoirement » à partir du 21 septembre, dans l'attente que les pays membres de l'UE l'aient voté, ce qui peut prendre plusieurs années.

Cette décision, qui abolit les barrières tarifaires et non tarifaires, est des plus importantes pour la Bourgogne. Elle est, en effet, la deuxième région exportatrice de vins français d'AOC et la première en vins blancs français d'appellation (chiffres 2016).

■ L'Asie du sud-est continue de performer

Sur les 7 premiers mois 2017, le chiffre d'affaires global des vins de Bourgogne, réalisé sur les 3 principaux marchés asiatiques (Japon, Chine et Hong Kong), continue de progresser (+ 6,5 %). Un beau résultat porté avant tout par les marchés hongkongais et japonais.

Hong Kong confirme sa croissance en chiffre d'affaires, à + 18,8 %. Les vins blancs de Bourgogne profitent le mieux de la croissance économique de ce pays en 2017 (PIB 2017 : + 3,5 % estimés), avec une belle évolution en volume (+ 6,9 %).

Les appellations Régionales Bourgogne en blanc gagnent 6 % en volume et + 14,8 % en chiffre d'affaires (1,6 million d'euros sur les 7 premiers mois 2017). Les appellations Chablis et Petit Chablis gagnent également en volume, avec une de croissance de + 8,7 %.

Les AOC Village et Village Premier Cru en blanc de Côte de Beaune et Côte de Nuits poursuivent leur croissance en volume (+ 25 % / 7 mois 2016). Les Grands Crus de la Côte reculent en volume pour la seconde année consécutive (- 13,4 % pour les 7 premiers 2017), mais poursuivent leur croissance en chiffre d'affaires (+ 16,5 %).

Dans le top 10, la Chine est le marché qui progresse le plus en volume : + 16,8 % sur le 7 premiers mois 2017. Le chiffre d'affaires réalisé dans ce pays pour les vins blancs de Bourgogne progresse de + 18,7 %, alors que les vins rouges et les Crémant de Bourgogne voient leurs chiffres d'affaires baisser. Les vins rouges (55 % des volumes exportés) contribuent fortement à la croissance en volume de la Bourgogne (+ 21 % sur les 7 premiers mois 2017), en particulier grâce aux appellations Régionales Bourgogne (+ 9,5 % pour 73 % de vins rouges exportés) et aux AOC Grand Cru, Village et Village Premier Cru de Côte de Beaune et Côte de Nuits (+ 71,7 %). Cette croissance significative laisse penser que certains vins de la Côte de Beaune et de la Côte de Nuits arriveraient désormais directement en Chine, sans passer par Hong Kong.



Un accord historique sur la protection des appellations

L'Union Européenne et la Chine ont récemment proposé un accord de reconnaissance mutuelle d'une liste d'appellations d'origine, initié depuis de longues années. Cet accord est soutenu fermement par le BIVB, dans la cadre de la défense de ses appellations. Il est actuellement soumis à une « période de commentaires » par le gouvernement chinois, avant d'être ratifié.

100 appellations de Chine et 100 appellations européennes sont instruites, par les autorités compétentes, au titre de cette reconnaissance. **La Bourgogne est concernée par deux appellations d'origine contrôlée « Bourgogne » et « Chablis ».** L'accord de reconnaissance doit être signé avant la fin de l'année 2017.

Cette démarche est complétée pour les autres appellations bourguignonnes via la demande faite le 15 mai 2017 par le BIVB aux autorités chinoises (AQSIQ), demande portée par le ministère français de l'agriculture.

Au Japon, sur les 7 premiers mois 2017, la Bourgogne voit son chiffre d'affaires évoluer de + 3,4 millions d'euros (+ 6 % / 7 premiers mois 2016). Les vins rouges de Bourgogne en profitent le plus, avec + 16 % de chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires des vins blancs de Bourgogne (- 4,2 %) est, quant à lui, impacté par les chutes des volumes exportés des appellations Régionales Bourgogne blancs et des Chablis Grand Cru et Premier Cru.

En volume, les vins rouges de Bourgogne sont stables (+ 0,2 %). Les pertes en volume des autres vins sont compensées par un gain de + 41 % d'exportation pour les AOC Village et Premier Cru de la Côte de Beaune.

Le gouvernement japonais a validé en juillet des accords en faveur d'un libre-échange avec l'Union européenne, pour une entrée en vigueur prévue en 2019. Cette décision est des plus importantes pour la Bourgogne, car elle est la deuxième région exportatrice de vins français d'AOC et la première en vin blanc français d'AOC (année 2016).

■ Le marché britannique confronté au Brexit

Le Brexit n'a pas fini de faire parler de lui sur le marché du vin au Royaume-Uni, et cela jusqu'à la rupture du cordon avec l'Union Européen prévue théoriquement à fin mars 2019. Avant cela, beaucoup de questions restent sans réponses, car les députés britanniques n'ont pas encore pu étudier dans le détail le projet de loi gouvernementale lié au Brexit. Il est prudent d'attendre.

Dans ce contexte d'incertitude, les exportations de vins de Bourgogne au Royaume-Uni progressent de + 5 % en chiffre d'affaires (7 premiers mois 2017). Cependant, les volumes exportés chutent de - 13,7 % par un recul important des vins du Chablisien (- 30 %), lié au manque de vins pour le millésime 2016 (les AOC du Chablisien représentent, à elles seules, 40 % des vins blancs de Bourgogne exportés au Royaume-Uni).

Les croissances de + 4,2 % en volumes et + 5 % en chiffre d'affaires des appellations blanches du Mâconnais (40 % des vins blancs de Bourgogne exportés) et celles des AOC Village et des Village Premier Cru de la Côte Chalonnaise (+ 13,5 % en volume et + 25,9 % en chiffre d'affaires) ne permettent pas de compenser le recul du Chablisien.

Les vins blancs de Bourgogne tiennent toujours une place importante dans les exportations vers le Royaume-Uni (82 % des volumes exportés), alors que ce pays importe globalement une grande majorité de vins rouges.

■ Belgique, un retour à des chiffres connus en 2014

En Belgique, les résultats des 7 premiers mois 2017 indiquent un retour des vins de Bourgogne sur ce marché, avec + 30 % en volume et + 27,6 % en chiffre d'affaires (3,6 millions de bouteilles vendues pour 21 millions d'euros). Une première bouffée d'oxygène, après 3 années de pertes (- 20,4 % en 2016, - 16,5 % en 2015 et - 10,7 % en 2014), qui ne permet cependant pas de revenir au niveau des ventes de 2013. Ces données ne tiennent pas compte des vins de Bourgogne rapportés par les Belges lors de leur passage en Bourgogne ou des achats frontaliers.



Ce retour à la croissance est valable pour la plupart des vignobles français d'AOC (+ 5,7 % en volume et + 8 % en chiffre d'affaires pour les 7 mois 2017).

■ Suisse, un marché en croissance pour les vins blancs de Bourgogne

La Suisse affiche également une belle progression en volume (+ 2,7 % sur 7 premiers mois 2017), grâce à la reprise des ventes de vins blancs de Bourgogne. Cette croissance est particulièrement tirée par les appellations Régionales Bourgogne en blanc et les Chablis - Petit Chablis (respectivement + 2,3 % et + 13,3 % en volume / 7 mois 2016). En rouge, ce sont les appellations Grands Crus de Côte de Beaune et Côte de Nuits qui performant en volume (+ 13,3 %).

■ France : les vins de Bourgogne restent bien présents sur les circuits traditionnels

■ La Bourgogne poursuit son développement chez les cavistes et dans la restauration

Restauration à table

La Bourgogne, première région viticole avec Bordeaux, détient 15 % des 72 000 références de vin relevées sur les cartes de vins de 1 328 restaurants moyens à haut de gamme (hors étoilés). Elle est présente dans 75 % des restaurants visités, avec 8,2 références en moyenne par restaurants enquêtés.

50 % de l'offre de la Bourgogne en bouteille est composée des Villages et Grands Crus des Côtes de Beaune et Nuits. En revanche, l'offre de Bourgogne au verre est concentrée sur les AOC Régionale et Village en blanc, de Chablis et du Mâconnais.

La moitié de l'offre de Bourgogne relevée est partagée entre le Centre-Est et l'Île de France. C'est le vignoble qui est proportionnellement le plus présent sur la région parisienne avec la Champagne.

L'offre de Bourgogne est essentiellement composée de vins blancs (58 % en bouteille et 2/3 de l'offre au verre). Sur cette couleur, la Bourgogne est présente dans 63 % des établissements (dont 40 % au verre). En vins rouges, la Bourgogne se retrouve dans la moitié des restaurants, mais dans à peine 18 % des établissements qui ont des vins au verre.

En dehors de l'appellation Chablis, distribuée dans un restaurant sur trois (33 %), aucune autre AOC de Bourgogne ne dépasse 15 %.

Le Crémant de Bourgogne est présent dans seulement 2 % des établissements, car sur le segment des vins effervescents, la Champagne laisse peu de place aux autres AOC.

Comme en 2015, plus d'un restaurateur sur 2 a constaté une stabilité des ventes de vins de Bourgogne toutes couleurs confondues (52,9 %, contre 53,2 % en 2015). 30 % des professionnels ont noté un recul de leurs ventes de vins de Bourgogne en 2016 (30,5 % en 2015). Parmi eux, 16 % estiment que la baisse est de plus de 5 %. 17 % ont, quant à eux, enregistré une augmentation de leurs ventes de vins de Bourgogne en 2016 (16,3 % en 2015). Parmi eux, 6 % estiment que la hausse est de plus de 5 % (source : étude 2016).

Cavistes

D'après d'un échantillon de 704 cavistes (période 2015-2016), on dénombre 643 cavistes (91 %) disposant d'au moins une référence de vins de Bourgogne. Dans le Top 10 en part d'offre des vignobles français, la Bourgogne se positionne en 1^{er} vignoble (20 % de l'offre), notamment grâce à son offre imposante chez les cavistes de sa région de production (62 % de l'offre en Bourgogne Franche-Comté).

La Bourgogne domine sur les vins blancs, avec une présence chez 91 % des cavistes et un nombre de références bien plus important que les autres vignobles. Pour les vins rouges, la Bourgogne est le 2^{ème} vignoble derrière Bordeaux, avec 18 % de l'offre (23,5% pour Bordeaux). Dans la catégorie des vins effervescents, le Crémant de Bourgogne s'affiche dans 35 % des points ventes enquêtés.

Elle jouit notamment de son écrasante domination dans sa région de production. Elle occupe également une belle place en Ile de France et dans le Grand Est (Champagne, Alsace et Lorraine).

Sur 224 100 références relevées chez les 704 cavistes, 15,4 % sont des vins de Bourgogne (34 439 références). Pour les références en bouteilles 75 cl, les vins de Bourgogne représentent presque 18 % de l'offre.

Parmi les appellations de Bourgogne les plus présentes chez les cavistes enquêtés, on trouve Chablis, largement en tête, suivie par Gevrey-Chambertin, Pommard, Pouilly-Fuissé et Meursault (source : étude 2015 - 2016)



■ Les circuits modernes retrouvent des couleurs

Sur les 6 premiers mois 2017, les ventes de vins de Bourgogne tranquilles dans les supermarchés et hypermarchés français retrouvent de la croissance, en volume (+ 3,3 %, soit + 353 000 bouteilles / période précédente), comme en valeur (+ 3,4 %). 11,17 millions de bouteilles ont ainsi été commercialisées (hors drive, discount et supérettes), pour un chiffre d'affaires record de 85,9 millions d'euros.

Si les bonnes récoltes de 2014 et 2015 avaient entraîné un retour de la Bourgogne sur ce marché, certaines appellations, qui ont subi un déficit de récolte en 2016, pourraient connaître, dans les mois à venir, un ralentissement de leur développement sur ce circuit.

Les vins rouges de Bourgogne ont progressé de + 1,4 % en volume, portés par les Coteaux Bourguignons, dont les ventes ont augmenté de + 30 %. Mercurey (+ 10 %) reste l'AOC Village la plus vendue en rouge.

Les vins blancs gagnent 4,3 % en volume, grâce aux appellations du Mâconnais : + 23 % pour les Mâcon-Village et + 33,6 % pour les Viré-Clessé. Les AOC Régionales continuent de progresser sur cette même période : le Bourgogne Aligoté à + 72 000 bouteilles (+ 13,6 %) et le Bourgogne blanc à + 121 000 bouteilles (+ 10,2 %).

La Bourgogne, avec le Beaujolais, est le seul vignoble d'AOC en croissance significative, alors que les ventes globales de vins d'AOC en blanc et rouge ne cessent de reculer sur ce circuit (- 2,8 % pour les vins blancs et - 3,9 % pour les vins rouges pour les 6 mois 2017). Ces bons résultats s'expliquent en partie grâce à de faibles hausses de prix moyens (moins de 1,2 %), contrairement aux autres (> 1,2 %). L'ensemble des AOC françaises (blanc et rouge) a encore perdu l'équivalent de 7,3 millions de bouteilles, tandis que les appellations rosés françaises gagnent 5,9 millions de bouteilles.

La stabilité des ventes de vins effervescents (+ 0,3 % en volume pour les 8 premiers mois 2017) n'a pas été favorable aux AOC françaises (- 3,7 % en volume et - 2,1 % en chiffre d'affaires). **Dans la catégorie des vins effervescents d'AOC françaises à plus de 3 millions de bouteilles vendues, le Crémant de Bourgogne est l'un des vins qui se maintient le mieux en volume** (à peine - 1,5 %). Les vins effervescents étrangers continuent de

prendre des parts de marchés aux vins effervescents français, avec un gain de plus de 1,4 million de bouteilles (8 premiers mois 2017).

Tableau des résultats export des vins de Bourgogne

(Cumul 7 premiers mois 2017 / 2016 - Source : BIVB / Douane)

Pays Destination	En milliers d'équiv. 75 cl			En milliers d'euros		
	Volume - De Janvier 2017 à Juillet 2017	Volume - De Janvier 2016 à Juillet 2016	Variation volume	Valeur - De Janvier 2017 à Juillet 2017	Valeur - De Janvier 2016 à Juillet 2016	Variation valeur
ETATS-UNIS	9 666,58	9 230,20	4,7%	117 588,03	106 396,64	10,5%
ROYAUME-UNI	7 840,54	9 080,16	-13,7%	72 867,84	69 409,36	5,0%
JAPON	4 256,23	4 550,10	-6,5%	60 941,23	57 494,37	6,0%
BELGIQUE	3 634,21	2 792,29	30,2%	21 166,14	16 593,13	27,6%
CANADA	3 494,96	3 639,11	-4,0%	25 681,10	25 113,91	2,3%
SUÈDE	2 698,90	2 762,82	-2,3%	15 691,82	15 068,52	4,1%
ALLEMAGNE	1 861,09	2 066,51	-9,9%	14 835,71	15 371,58	-3,5%
PAYS-BAS	1 596,43	2 060,31	-22,5%	11 319,09	12 192,08	-7,2%
DANEMARK	1 145,54	1 246,56	-8,1%	10 737,86	9 897,47	8,5%
CHINE	973,27	833,36	16,8%	11 851,37	12 104,98	-2,1%
SUISSE	913,81	920,28	-0,7%	19 079,28	19 438,44	-1,8%
AUSTRALIE	766,47	652,25	17,5%	10 218,31	7 879,71	29,7%
NORVÈGE	714,94	923,80	-22,6%	5 337,72	6 035,80	-11,6%
HONG KONG	619,13	679,48	-8,9%	26 638,60	23 790,43	12,0%
IRLANDE	393,94	304,16	29,5%	2 397,92	1 776,61	35,0%
RUSSIE + LETTONIE + LITUANIE + ESTONIE	349,76	399,69	-12,5%	4 233,97	3 863,09	9,6%
ITALIE	292,97	329,72	-11,1%	4 210,99	3 794,84	11,0%
EMIRATS ARABES UNIS	291,66	347,06	-16,0%	3 805,65	4 712,37	-19,2%
TAÏWAN	270,69	303,55	-10,8%	10 396,07	9 556,86	8,8%
SINGAPOUR	259,86	247,32	5,1%	6 810,92	5 875,19	15,9%
CORÉE DU SUD	256,98	217,24	18,3%	4 347,14	3 709,87	17,2%
ESPAGNE	251,76	168,86	49,1%	3 221,67	2 146,58	50,1%
BRÉSIL	221,26	205,19	7,8%	2 005,40	1 347,26	48,9%
ISRAËL	212,81	183,13	16,2%	2 106,89	1 774,53	18,7%
POLOGNE	161,90	100,64	60,9%	1 013,60	797,09	27,2%
MEXIQUE	137,68	147,52	-6,7%	1 177,19	1 248,89	-5,7%
FINLANDE	128,13	149,69	-14,4%	924,56	936,51	-1,3%
LUXEMBOURG	116,39	117,76	-1,2%	1 901,37	1 691,86	12,4%
THAÏLANDE	113,35	99,28	14,2%	1 725,90	1 218,29	41,7%
AUTRICHE	98,70	74,60	32,3%	1 750,48	1 165,25	50,2%

Contacts :

Cécile Mathiaud – Responsable des relations Presse

Tél. 03 80 25 95 76 – 06 08 56 85 56 cecile.mathiaud@bivb.com

Mathilde Paturaud - Attachée de presse

Tél. 03 80 25 06 96 – 06 78 78 07 68 mathilde.paturaud@bivb.com

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement - BIVB - Septembre 2017

(Source : Douanes, CAVB, GTI, MIBD Market, IRI, CHD Expert, BIVB)

Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr